

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 27 mars 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Le Maire procède à l'appel des élus.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Jean-Claude DUHAMEL, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Nathalie LEFRANC, M. Emmanuel ANGOT, M. Eddy LEFORTIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Marion DELARUE, M Jean Marie MAHIEU, Mme Laure DENIS, conseillers municipaux ;

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 15 Nbre de votants : 15

Secrétaires de séance : Mme GASNIER-MENANTEAU et Mme Sandra LEMARCHAND.

N° 20260402 - 06 - OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités locales)

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion au Comité National d'Action Sociale en date du 1^{er} janvier 2006.

Conformément aux statuts du CNAS, il convient de désigner un délégué représentant les élus et un délégué représentant les agents.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal désigne** par 15 voix « *pour* », 0 voix « *contre* », et 0 « *abstention* » :

- Pascale GASNIER-MENANTEAU comme déléguée représentant les élus,
- Madame Tyfaine HALDER comme déléguée représentant les agents.

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 14 avril 2026.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.



Les secrétaires de séance,
Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU